## 

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du perfectionnement à l'étranger au titre de l'année 2019, un appel à candidatures est ouvert pour l'octroi d'un perfectionnement à l'étranger.

<u>Les candidats</u> remplissant les critères d'éligibilité au programme de perfectionnement à l'étranger sont invités à déposer leur candidature auprès de leurs établissements d'origine.

Les dispositions réglementaires, les conditions d'admissibilité , la constitution du dossier et l'échéancier portant dépôt de dossiers et sélection au niveau des établissements d'origine , et de la Commission Nationale de la Formation et du Perfectionnement à l'Étranger ont fait l'objet de notes diffusées auprès de l'ensemble des établissements de formation supérieure et des centres de recherche sous tutelle du M.E.S.R.S.

Les notes d'information (critères d'admissibilité et constitution du dossier) portant sur le programme sont disponibles sur les sites suivants :

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique www.mesrs.dz

Conférence Régionale des Universités de L'EST :

www.univ-constantine 2.dz

Conférence Régionale des Universités de L'OUEST

www.cruo.univ-oran1.dz

Conférence Régionale des Universités du CENTRE :

www.univ-alger .dz